

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 18 JUIN 2019

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale d'Eté ou fin de saison aura lieu le 21 juin à St Hilaire du Rosier.

En cliquant sur le lien ci-après vous trouverez les premiers documents nécessaires à cette Assemblée. (<https://isere.fff.fr/simple/assemblee-generale-du-district/>)

REMISES CHALLENGES SPORTIVITE CLAUDE MONTPIED U15-U17--U15F- U18F ET SENIORS

Les Remises des Challenges auront lieu le :

- Challenge Sportivité Claude MONTPIED
le Mercredi 26 Juin 2019 à 18h30 au District de l'Isère
- Challenge Sportivité Seniors
le jeudi 4 Juillet 2019 à 18h30 au Conseil Départemental

Appel aux Bénévoles

Appel à candidatures

Vous êtes animés de la même passion sportive et du principe d'entraide à notre discipline, rejoignez-nous, devenez membre d'une des différentes commissions du District de l'Isère de Football.

Disponibilité (surtout le mardi après-midi).

Faites acte de candidature par courrier ou mail (district@isere.fff.fr) en précisant votre identité, vos coordonnées et votre parcours sportif (résumé).

Date butoir réception des candidatures : le 2 Juillet 2019

TRESORERIE DISTRICT

FM NON RETOURNEE

Du 5 Juin 2019

Amende 75 €

GRENOBLE SPORT ENTR ENTA11

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT AU 17 JUIN 2019 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Date d'émission du relevé le 04/06/2019

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Juin 2019.

848046 O. RIVOIS FUTSAL
550477 FUTSAL PICASSO
520296 US ABBAYE

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : SEYSSINS – ST MARTIN D'URIAGE – PIANA R. – DUC MAUGE A. – US BEAUVOIR – VAILLANT E. – DAPPEL D. – O. LES AVENIERES

APPEL : SEYSSINS – VILLEFONTAINE – ST SIMEON DE BRESSIEUX – BOUTRIG N. (2) – TUNISIENS SMH – GUEBBABI L. – PAPE MOR NDAO

REGLEMENTS : SEYSSINS